

# *Incidence De La Performance Financière Sur L'investissement Privé Dans Les Entreprises Du Portefeuille En République Démocratique Congo, Cas De La REGIDESO S.A. De 2016-2020*

<sup>1</sup>NONO KULE Corneille, <sup>2</sup>SEFU NAWAJ Cécile, <sup>3</sup>NYEMBUE KALENDA Trésor, <sup>4</sup>MUKENGA JEAN,  
<sup>5</sup>KALONJI KABAMBA Matthieu, <sup>6</sup>BAMANYISA ISINGOMA Prisque, <sup>7</sup>BATAKABUAMBA  
BAKAMUBIA Agnès

<sup>1,2,3,4,5,6,7</sup> Université Pédagogique Nationale (UPN)

Auteur Correspondant : NONO KULE Corneille,



**Résumé :** Les entreprises du Portefeuille de l'Etat en RDC ont besoin d'une redynamisation afin de jouer leur rôle dans le développement socio-économique du pays ainsi répondre aux objectifs fixés par le gouvernement dans les réformes engagées.

L'Etat s'appuie sur le secteur privé pour atteindre ce but ; tout en sachant que cela ne peut être rendu possible que sous certaines contraintes car l'investisseur privé se réfère à certains facteurs pour décider d'investir dans une activité.

C'est dans ce cadre que la performance financière des entreprises du portefeuille est examinée afin de vérifier le lien qu'elle présente vis-à-vis de l'investissement privé.

L'étude effectuée au sein de la Regideso, nous a permis de scruter son fonctionnement et surtout d'analyser les éléments qui concourent à l'appréciation de sa performance du point de vue financier. Ainsi, il est constaté que la variable investissement privé ne dépend pas vraiment de la variable performance financière. Partant de cette réalité, la REGIDESO S.A. est une entreprise qui doit déployer beaucoup d'efforts dans l'amélioration de sa rentabilité étant donné que cela constitue un appât et un facteur important pour la mobilisation de l'investissement privé qui reste un des éléments majeurs pour la redynamisation ainsi que l'expansion de ses activités.

**Mots clés :** entreprise du portefeuille, performance financière, investissement privé.

## **INTRODUCTION**

Une entreprise quelle que soit sa taille éprouve un besoin de financement pour ses activités. Ce financement peut provenir soit de l'apport des associés ou actionnaires (capitaux propres) ou soit des institutions financières ou d'autres emprunteurs (dettes). Elle poursuit dans cette opération un objectif de rentabilité capable de rémunérer ses différentes sources de financement, tout en restant regardant sur le coût de ce dernier. Ceci fait appel à une capacité managériale prouvée ainsi qu'aux dispositions juridico-financières adéquates susceptibles de garantir les fonds investis au sein de l'entreprise afin d'attirer des potentiels investisseurs. Il est donc évident que la mobilisation des ressources repose sur des facteurs considérés comme préalables et sur lesquels les investisseurs peuvent se référer pour la prise de décision d'apporter les fonds. A ce niveau la performance financière apparaît comme un facteur catalyseur de l'investissement.

C'est dans le domaine de gestion qui traite de ces questions, que nous circonscrivons notre étude en rapport avec l'incidence de la performance financière sur l'investissement privé. Dans les entreprises du portefeuille en RDC, cas de la REGIDESO, de 2016 à 2020.

Dans le cadre de son programme de redressement macroéconomique et sectoriel, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a initié, une réforme des entreprises publiques. Ceci fait suite à l'état des lieux tracé au sein de ces dernières et qui a abouti à un constat selon lequel les entreprises publiques n'avaient pas atteint les objectifs économiques et sociaux leur assignés. Cette réforme a pour objectif, la création d'un cadre institutionnel susceptible : d'insuffler une dynamique nouvelle dans les entreprises du portefeuille de l'Etat en vue d'améliorer leur potentiel de production et de rentabilité, d'améliorer la qualité des services rendus à la population et de contribuer au renforcement de la compétitivité de ces entreprises et de l'ensemble de l'économie nationale ; d'alléger la charge du trésor public et d'accroître la contribution du secteur du portefeuille dans le budget de l'Etat.

Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement fonde son action sur certains principes et stratégies de base pour la relance de l'économie nationale. Il s'agit du désengagement progressif de l'Etat du secteur marchand et son recentrage sur son rôle normatif et régulateur de l'activité économique ; de la promotion du secteur privé comme instrument de création des richesses et qui doit jouer un rôle prépondérant dans le développement de l'économie nationale.

Dans la mise en œuvre de ce processus de réforme, une loi a été promulguée en vue de la modernisation du cadre juridique et institutionnel. Cette loi consacre la transformation des entreprises publiques en trois pôles, parmi lesquels, sont concernées les entreprises publiques relevant du secteur marchand qui sont transformées en sociétés commerciales. Ces sociétés seront soumises au droit commun et ont comme unique actionnaire l'Etat.

Cette réforme des entreprises publiques, s'inscrit dans le cadre général des réformes économiques initiées par le Gouvernement depuis 2001 dans le but de stimuler la compétitivité de l'économie et relancer la croissance. Pour y parvenir, le Gouvernement entend s'appuyer sur le secteur privé et opte pour une stratégie de désengagement à décider au cas par cas après redressement des entreprises concernées.

Certes, la revitalisation de ces nouvelles sociétés nécessite beaucoup des ressources pour l'investissement, malheureusement, l'Etat n'en possède pas suffisamment. Dans ce contexte, l'option de libéralisation de l'économie était déjà levée, ce qui conduit l'Etat à revoir son rôle dans les secteurs productif et marchand en vue de se consacrer davantage à sa mission de régulation. Cette démarche justifie sa position par rapport au désengagement.

Qu'il soit partiel ou total, le désengagement suppose l'ouverture du capital à l'investissement privé. Cependant, cette ouverture appelle quelques questions quand on sait d'une part, que l'Etat n'a jamais été un gestionnaire modèle et cela se traduit par les états de lieux moroses établis dans ces entreprises, et d'autre part, l'investisseur privé est animé par le flair de gain, c'est-à-dire, qu'il ne peut apporter les fonds pour financer un investissement rentable et où les conditions d'investissement sont attrayantes et rassurantes. Le principe d'investissement énonce que les firmes investissent en actifs, si et seulement si, elles espèrent une rentabilité des capitaux supérieure à leur coût, avec un minimum de rentabilité acceptable.

Ce minimum de rentabilité est un taux plancher, tenant compte du coût des capitaux propres et des dettes et pour lequel la rentabilité des investissements est identique à celle d'investissements similaires (ASWATH D., 2004).

En effet, l'Etat prépare ces entreprises à l'ouverture du capital, mais il fixe des préalables avant d'en arriver. Cela se décline en une procédure qui va de l'évaluation du patrimoine de l'entreprise à la rentabilisation du portefeuille, en passant par le choix de modalités de valorisation et par l'exécution du plan de redressement de l'entreprise. A travers ces préalables, on peut constater la volonté affichée par l'Etat, celle de présenter aux éventuels investisseurs, des entreprises viables et dont il connaît la valeur intrinsèque de chacune avant de procéder à l'ouverture du capital ou de recourir si possible à un financement par endettement.

L'Etat veut assainir la situation financière des entreprises concernées afin de tirer pour chacune le patrimoine net, c'est-à-dire, déduire de l'actif de chaque entreprise les dettes et d'autres engagements financiers.

D'autres préalables fixés par l'Etat penchent beaucoup plus sur l'avantage que l'Etat lui-même veut tirer de cette transformation par la détermination des secteurs stratégiques et la conservation du pouvoir de contrôle ainsi que l'observation du volet social. Quid de cette revitalisation des sociétés commerciales issues de la transformation. La question ici est alors celle de savoir si les

entreprises du portefeuille présentent un niveau de performance financière capable d'attirer l'investissement privé, ou si le désengagement de l'Etat tel qu'annoncé par la loi et qui donne lieu à l'ouverture du capital, offre-t-il une motivation à l'implication des investisseurs privés ? Aussi, l'activité de l'entreprise présente-t-elle une meilleure opportunité pour l'investissement et le niveau du besoin en financement rencontre-t-il les possibilités des potentiels investisseurs ?

La levée des fonds qu'exige l'investissement au sein de ces entreprises, quelle que soit sa source, converge vers le même objectif quant à son apporteur, à savoir la rentabilité et la sécurisation des fonds apportés, soit la mesure du risque. C'est autour de ces éléments que repose sa décision d'acquérir ou non les titres dans une entreprise. De ce fait, pour atteindre les objectifs assignés à la réforme, l'Etat peut envisager, au-delà de l'assainissement de la situation financière des entreprises du portefeuille, renforcer d'autres mesures de gestion interne. Ceci est nécessaire pour la rentabilisation de l'entreprise, condition sine qua non pour inciter l'apport des fonds.

S'inscrivant dans le contexte général de la réforme de l'économie, l'Etat définit les domaines prioritaires de la réforme en fonction des secteurs qui ont des effets d'entraînement importants sur l'économie en termes de : contribution au produit intérieur brut ; contribution aux finances publiques contribution aux recettes d'exportation ; contribution à l'emploi ; et des secteurs qui favorisent la connexion des autres secteurs de l'économie. Ces secteurs sont l'énergie, les mines, les transports et les télécommunications. Les entreprises publiques qui opèrent dans ces secteurs économiques clés, appelées « entreprises structurantes », avaient constitué les cibles prioritaires de la réforme. Elles sont au nombre de sept.

Il s'agit de

- la Société Nationale des Chemins de Fer du Congo (SNCC)
- la Régie des Voies Aériennes (RVA)
- La Société Commerciale des Transports et des Ports (SCTP)
- La Régie de Distribution d'Eau de la République Démocratique du Congo (REGIDESO) ;
- La Société Nationale d'Electricité (SNEL)
- la Société Congolaise des Postes et Télécommunications (SCPT)
- • la Générale des Carrières et des Mines (GECAMINES)

La REGIDESO est une entreprise de grande taille, elle fonctionne dans un domaine industriel et commercial. Son principal produit « l'eau » est au centre de la vie de la population, mais aussi constitue un intrant incontournable dans beaucoup d'entreprises industrielles et commerciales. Son fonctionnement requiert des gros moyens pour le financement de son cycle d'investissement et de celui de son exploitation.

Cependant, à l'instar d'autres entreprises du portefeuille, la REGIDESO est confrontée à quelques difficultés qui sont liées à sa gestion et qui affectent sa bonne marche. D'une manière non limitative, nous pouvons citer quelques éléments caractéristiques de cette gestion, enregistrés depuis plusieurs décennies à savoir : la vétusté de l'outil de production et du réseau de distribution, les résultats de gestion déficitaires enregistrés durant plusieurs exercices, l'endettement excessif, les créances irrécouvrables, les effectifs pléthoriques et non adaptés, etc.

Face à tous ces problèmes, la réforme initiée par le Gouvernement et ayant conduit à la transformation des entreprises publiques vise à les rendre compétitives, mais dans la limite de préserver les intérêts de l'Etat, les droits du personnel et tous les autres aspects sociaux. Ceci revient à dire que, la modernisation du cadre juridique ainsi que la restructuration de la REGIDESO devront aboutir à sa redynamisation qui exige soit, l'ouverture du capital, soit le partenariat public-privé, ou encore un autre mode de concours de l'Investissement privé.

En considérant ce qui précède, notre préoccupation tourne autour des questions ci-après :

- existe-t-il une relation entre la performance financière d'une entreprise sur l'attractivité des investissements privés d'une manière générale et entre la performance financière de la Regideso et l'investissement privé?
- qu'est-ce qu'il faut faire au niveau du gouvernement et des dirigeants de la Regideso pour que cette entreprise de portefeuille de l'Etat soit performante financièrement ?

Compte tenu des questions soulevées, nous posons comme hypothèses

- certes, il existerait une relation majeure entre la performance financière et l'investissement privé dans le cadre où les investisseurs privés s'engagent surtout dans des entreprises rentables ;
- en ce qui concerne ce qu'il faut faire au niveau du gouvernement et au niveau des dirigeants de la Regideso pour que celle-ci soit rentable et qu'elle attire les investisseurs privés, il serait mieux que :
- le gouvernement mette tous les moyens au fonctionnement et à l'exploitation de l'entreprise ;
- les dirigeants doivent respecter les principes de gestion scientifique et moderne en vigueur sur le plan matériel, humain et financier

## 2. OBJECTIF

Cet article vise à :

- vérifier si la performance financière d'une entreprise du portefeuille de l'Etat à l'instar de la REGIDESO, peut exercer un impact quelconque sur l'attraction des investisseurs privés afin qu'ils apportent les capitaux au fonds social de celle-ci ;
- formuler des propositions qui peuvent contribuer à l'amélioration de la performance financière de la REGIDESO afin de la rendre rentable et compétitive sur le marché concurrentiel qu'elle est désormais appelée à affronter, afin d'attirer davantage les investissements privés.

## 3. Approche méthodologique

La démarche méthodologique suivie pour ce type de recherche est recommandée par Gendron (2009) et Humphrey (2008) pour sa pertinence et nous avons privilégié dans le cadre de cette recherche une approche mixte combinant à la fois les techniques et les méthodes car tout travail scientifique court le risque d'aboutir à des résultats non concluants si le chercheur n'adopte pas une démarche scientifique appropriée et n'utilise pas des techniques et méthodes susceptibles de l'aider à aboutir à des conclusions fiables.

Pour récolter les données nécessaires à la rédaction de cette dissertation, nous avons recouru aux techniques documentaire pour récolter les données théoriques et pratiques dans les ouvrages, les revues, les textes réglementaires et dans les autres documents relatifs à ce sujet ; Et statistique : celle-ci nous a permis de traduire les données collectées et traitées sous forme de tableaux, graphiques et figures afin de mieux les interpréter.

Cette démarche méthodologique va en dehors des techniques documentaire et statistique utiliser la spécification et l'estimation du modèle.

Ceci étant la spécification du modèle consiste à octroyer la forme du modèle au phénomène sous étude, c'est-à-dire, préciser l'équation qui exprime la relation des variables, de distinguer la variable explicative de la variable expliquée et d'en indiquer le sens voire le signe de la variation des paramètres.

Ceci étant, comme l'investissement est un processus qui croît d'une manière continue et soutenue par la rentabilité réelle d'une entreprise dans le temps, encore mieux, un processus d'élévation continue et soutenue de la productivité ; la performance financière linéaire est confinée par la forme générale du type  $Y = \alpha + \beta x$ . Ainsi, le modèle que nous analysons est une liaison linéaire simple.

Où dans l'équation

- Y représente le taux privé d'investir en République démocratique du Congo,
- X représente le taux de rentabilité financière de la REGIDESO.
- $\alpha$  et  $\beta$  sont des paramètres inconnus du modèle qui montrent respectivement la variation du taux annuel moyen d'investir lorsque le taux annuel de rentabilité financière ne varie pas et la variation du taux annuel moyen d'investir lorsque le taux annuel de rentabilité financière varie

Pour estimer les paramètres du modèle, nous allons utiliser la technique de moindre carré ordinaire dont les formules sont les suivantes pour a et

$= \bar{y} (X)$  où  $\bar{y}$  est la moyenne du taux d'investir ; est la moyenne du taux de la rentabilité financière.

Sur ce, on peut passer à l'évaluation statistique pour chercher le coefficient r de corrélation ; le coefficient  $r^2$  est la détermination et l'élasticité entre le taux d'investir et la rentabilité financière.

### 3.1. Matériel d'analyse

Ce matériel d'analyse est une suite des données récoltées respectivement à la Banque Centrale du Congo (taux de permission d'investir) et le taux de rentabilité financière reçu à la REGIDESO.

**Tableau 1 : Taux de permission d'investir en RDC**

Années	Taux de permission d'investir en RDC
2016	17
2017	17
2018	14
2019	15
2020	12
$\Sigma$	75

Source : Banque Centrale du Congo

**Tableau 2 Evolution du taux de rentabilité de la Regideso**

Années	Taux de rentabilité financière de la Regideso
2016	-0,03
2017	-0,02
2018	-0,03
2019	-0,01
2020	-0,03
$\Sigma$	-0,12

Source : Rapport Etat des Lieux des Entreprises Publique : COPIREP 2022

En nous référant à l'analyse, le taux de capacité d'investir est considéré comme la variable expliquée et le taux de rentabilité financière de la Regideso est la variable explicative.

**Tableau 3 : application de la méthode des moindres carrés ordinaires**

Années	X	Y	$x - \bar{x}$	$y - \bar{y}$	$(x - \bar{x})^2$	$(y - \bar{y})^2$	$(x - \bar{x})(y - \bar{y})$
2016	-0,03	17	-0,006	2	0,000036	4	0,000144
2017	-0,02	17	0,004	2	0,000016	4	0,000064
2018	-0,03	14	-0,006		0,000036	1	0,000036
2019	-0,01	15	0,014	0	0,000196		0
2020	-0,03	12	-0,006	-3	0,000036	9	0,000324
	-0,12	75			0,00032	18	0,000496

Source :l'auteur

$$X = \frac{-0}{5} = 0,024$$

$$Y = \frac{75}{5} = 15$$

#### 4.2.1.4. Détermination des paramètres

$$\beta = \frac{\sum(x-x)(y-y)}{\sum(x-x)} = \frac{0,00049}{0,00032} = 1,55$$

$$\beta = 1,55$$

$$= 15 + 0,0372 = 15,0372$$

$$= 15,0372$$

Reprise de l'équation du modèle

$$y = 15,0372 + 1,55x$$

$y = 15,0372 + 1,55x$

Evaluation statistique

Calcul du coefficient de corrélation

sy

$$SX = = 0,0179$$

$$= 4,2426$$

$$= 1,55 \times 0,0042$$

$$r = 0,00651$$

Calcul du coefficient de détermination

$$r^2 = 0,0000424$$

- **Calcul de l'élasticité**

$\frac{\partial \bar{y}}{\partial x} = 1,55$  C'est-à-dire que lorsque le taux de rentabilité augmente de 1 %, le taux de la performance financière de l'investissement privé augmente de 1,55 %.

### 3.2. Interprétation des résultats

L'équation de régression et de corrélation égale  $y = 15,0372 + 1,55x$  ce qui montre que, toutefois quand la rentabilité (x) augmente d'une unité de pourcentage, l'investissement privé augmente de 1,55 unités de pourcentage d'où il y a liaison

Le coefficient de corrélation est estimé à 0,651%, cela est dû au fait que la rentabilité financière est corrélée à 0,651 % et les autres paramètres occupent le reste de pourcentage ; disons que ce pourcentage est trop faible car il ne peut qu'être arrondi à 1 %.

Le coefficient de détermination est de 0 % soit la rentabilité financière ne détermine même pas l'investissement privé, en nous rapportant à ces données de la rentabilité financière de la Regideso qui sont très faibles et négatives. L'élasticité est de 1,55,

### CONCLUSION

La dissertation qui s'achève s'intitule : Incidence de la performance financière sur l'investissement privé dans les entreprises du portefeuille en RDC, cas de la REGIDESO S.A. de 2016-2020.

L'objectif pionnier était de répondre aux questions suivantes :

Pour atteindre cet objectif, nous avons formulé les hypothèses suivantes

La vérification de ces hypothèses à nécessiter l'usage des méthodes analytique et quantitative, accompagnées des techniques documentaire, statistique, de spécification et d'estimation

Après analyse des données, nous avons abouti aux résultats suivants

- la droite de régression est représentée par l'équation  $Y = 15,0372 + 1,55x$  où Y représente la participation privée dans les entreprises du portefeuille alors que X représente leur performance financière. Ce qui veut dire que toutes les fois qu'il y aura augmentation d'une unité de la performance financière dans ces entreprises, la participation privée peut augmenter de 1,55 unités en pourcentage
- le coefficient de corrélation entre la participation privée dans les entreprises du portefeuille et leur performance financière est de 0,651 % ; ce qui signifie que la participation des investisseurs privés dans ces dernières est liée à leur performance financière dans l'ordre de 0,651 % • le coefficient de détermination est de 0 % ; ceci prouve à suffisance que
- la performance financière explique ou détermine la participation des investisseurs privés dans les entreprises du portefeuille dans l'ordre de 0 %. Ceci montre qu'avec ces données de la rentabilité, les privés ne sont pas intéressés à investir à la REGIDESO.
- Suite à ces résultats, nous avons suggéré ce qui suit

1<sup>o</sup> Au gouvernement

- il doit sérieusement ouvrir le capital de ces entreprises pour encourager la participation privée et favoriser l'émergence de la classe moyenne
- revoir et surveiller rigoureusement le processus et toute la démarche liée à la création des entreprises et les participations privées dans les entreprises du portefeuille
- renforcer et garantir le partenariat public privé ;
- doter la Regideso des moyens lui permettant de réaliser sa politique.

2<sup>o</sup> Au comité de gestion de la Regideso

- d'appliquer les principes corrects de gestion afin de ressortir la performance financière réelle
- utiliser de manière managériale les ressources humaines et financières à leur disposition.

REFERENCE

**A. OUVRAGES**

- [1]. ASWATH D, financière d'entreprise : théories et pratiques, ed de Boeck 2004
- [2]. AHMED ZAID M ; et CHERTOUK, (2011), performance financière et performance sociale dans les entreprise publique Algériennes, Universidad Politécnic de valencia and Ciric-España
- [3]. BOUZEINE L ; et HORCHANI S., (2006) « privatisation et Investissement direct Etranger, cas de la Tunisie » colloque sur les IDE Tunisie
- [4]. BOUCHRA L., analyse de performance financière des fonds socialement responsable en France, mémoire MBA-recherche, 2009.
- [5]. CHARREAUX (1997), le gouvernement des entreprises, Edition Economica.
- [6]. CHORHAY A., MAPAPA M. (2010) Fondements de gestion financière 5<sup>e</sup> éd, Université de liège.
- [7]. DOMODARAN A., (2010) pratique de la finance d'entreprise : A user's manual, Ed de boeck, Paris
- [8]. DAVID J., et DONALDSON, (1995) la privatisation : principes et pratique, banque mondiale et société financière internationale
- [9]. DOMINIQUE B. et MICHEL M., (2007) performance, incitation et gestion publique, la documentation françaises, Paris
- [10]. FRANCOIS LEVEQUE (2000) conception économiques et conception juridique de la notion de service public Ed. CNRS, Paris
- [11]. GINGLINGERE, (1998) gestion financière d'une entreprise, Dolloz, Paris.
- [12]. HA-JOON CHANG, (2007) la réforme des entreprises publiques notes d'orientation département des affaires économiques et sociales
- [13]. HUBERT de la BRUSLERIE (2010) analyse financière : information financière, évaluation diagnostique, 4<sup>ème</sup> Dunod Paris

**B. ARTICLE ET AUTRES**

- [14]. SIMONNET J-P (2008), Investissement et croissance, Article 447.

### C. WEBOGRAPHIE

[15]. Source : [www.toupie. Org/ dictionnaire/ réformé. Htm](http://www.toupie.Org/dictionnaire/reforme.Htm))